



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Cluster « Ruralité »

Présentation aux maires de la Vienne et des Deux-Sèvres
Chalandray – 11 décembre 2019 - 18h00



Ruralité - Ruralités : Entre fractures territoriales et potentiels de développement...

22,4 millions de Français vivent en zone rurale = 35 % de la population

Augmentation de 101 000 habitants par an sur ces territoires.

18,4 % = part des emplois industriels dans les territoires ruraux, contre 11,5% sur le reste du territoire.

(Source GAZETTE 11/2019)

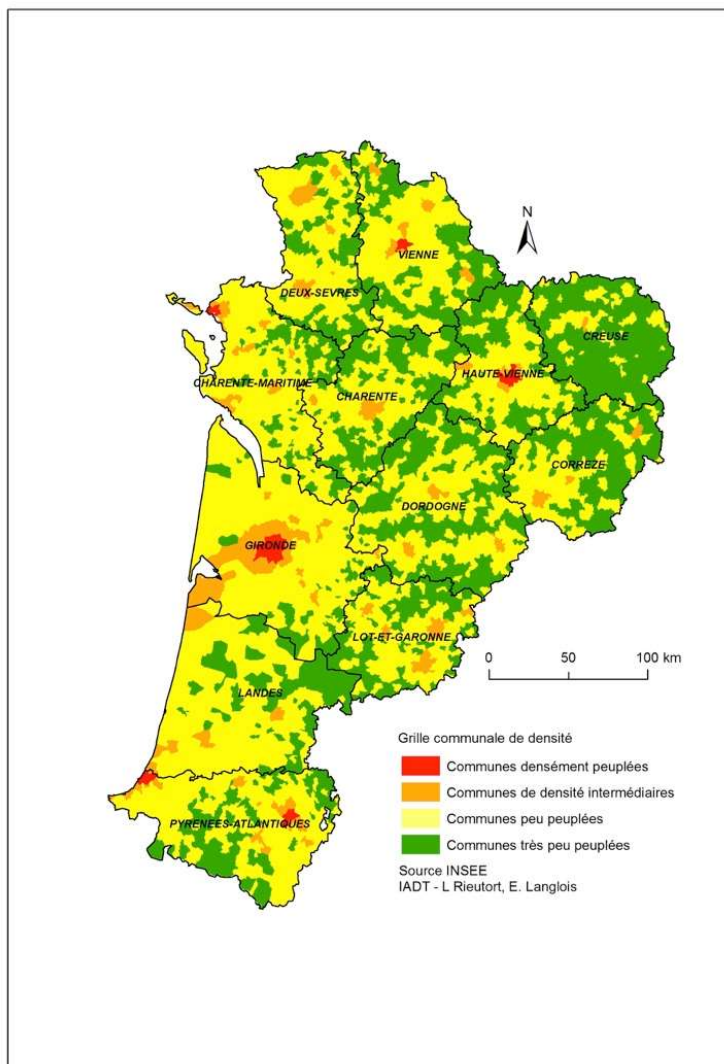
En **Nouvelle-Aquitaine**, les zones peu denses et très peu denses* représentent :

- **94% de la superficie du territoire**
- **53,5 % de la population,**
- **38 % des emplois.**

En France métropolitaine, les espaces peu et très denses représentent : 90 % de la superficie, 35 % de la population et 21 % des emplois.

(Source L. RIEUTORT 06/2019)

*au moins 50 % de la population vit dans une zone de densité inférieure à 25 habitants au km² avec un minimum de 300 hab. INSEE 2015



Les espaces à faible densité sont majoritaires en Nouvelle Aquitaine

	Superficie (en %)	Population 2015 (en %)	Nombre d'emplois 2015 (en %)
Zones densément peuplées ou de densité intermédiaire	6,0	46,5	62,3
Zones peu denses	58,3	45,9	34
Zones très peu denses *	35,7	7,6	4
Zones peu denses et très peu denses	94,0	53,5	38

(Source L. RIEUTORT 06/2019)

*au moins 50 % de la population vit dans une zone de densité inférieure à 25 habitants au km² avec un minimum de 300 hab. INSEE 2015



De réelles marges de croissance dans les espaces peu denses

	Evolution de la population (1999-2010) en % par an	Evolution de la population (2010-2015) en % par an	Evolution liée au solde migratoire (1999-2010) en % par an	Evolution liée au solde migratoire (2010-2015) en % par an
Zones densément peuplées ou de densité intermédiaire	0,6	0,6	0,5	0,4
Zones peu denses	1,1	0,7	1,2	0,7
Zones très peu denses	0,4	0,1	0,8	0,4
Zones peu denses et très peu denses	1,0	0,6	1,1	0,7

Des atouts pour l'emploi ?

	Evolution de l'emploi au lieu de résidence (1999-2008) en % par an	Evolution de l'emploi au lieu de résidence (2008-2013) en % par an
Zones densément peuplées ou de densité intermédiaire	+ 1,74	+ 0,13
Zones peu denses	+ 1,07	+ 0,15
Zones très peu denses	- 0,39	- 0,38
Zones peu denses et très peu denses	+ 0,90	+ 0,10



Des potentiels parfois ignorés

- Les zones à faible densité ont des marges de croissance économique
- Une économie à base productive en complémentarité de l'économie résidentielle
- Développement croissant des pratiques d'innovation sociale et territoriale
- Des réseaux/nouvelles alliances émergent : coopération, lien rural-urbain, mutation numérique



Quatre voies de développement local

1. Jouer sur la proximité des agglomérations

Recherche de complémentarités entre dynamiques métropolitaines et atouts des espaces ruraux

Fort enjeu des mobilités, des transports, du logement (gestion foncière), du numérique, de l'image des ruralités

3. Miser sur l'innovation sociale

Recherche d'autonomie et intérêt des économies circulaire ; services localisés, solutions intégrées consommant moins de ressources et créant des « ressources » environnementales et sociales positives

2. Renforcer l'attractivité, la qualité résidentielle et la créativité

Améliorer des facteurs qualitatifs comme le climat créatif ou la qualité résidentielle, environnementale/patrimoniale...

Economie résidentielle comme moteur (cercle vertueux) mais importance de développer la dimension productive

4. Dynamiser « l'économie territoriale »

Capacité d'un territoire à pouvoir s'appuyer sur une « base locale » et sur des ressources spécifiques, non délocalisables ; révélées ou « inventées »



4 ENJEUX DES RURALITES

1. Enjeu d'image et d'accueil

Promouvoir une vision positive sans négliger les fragilités/besoins des ruralités aux « potentiels oubliés ».

2. Enjeu d'interterritorialité

Identifier les complémentarités et mieux les accompagner

- * Conforter les projets de territoires qui mutualisent
- * Valoriser le maillage des bourgs, villes petites et moyennes
- * Promouvoir de nouvelles formes de gouvernance et des démarches participatives

3. Enjeu de l'ingénierie

4. Faciliter la « mise en réseau » : L'approche CLUSTER

Association des compétences et des relations sociales, travail en réseau;

Dynamique collective et coopération intercommunale;

Valorisation des ressources territoriales, accompagnement des projets

Gouvernance partagée

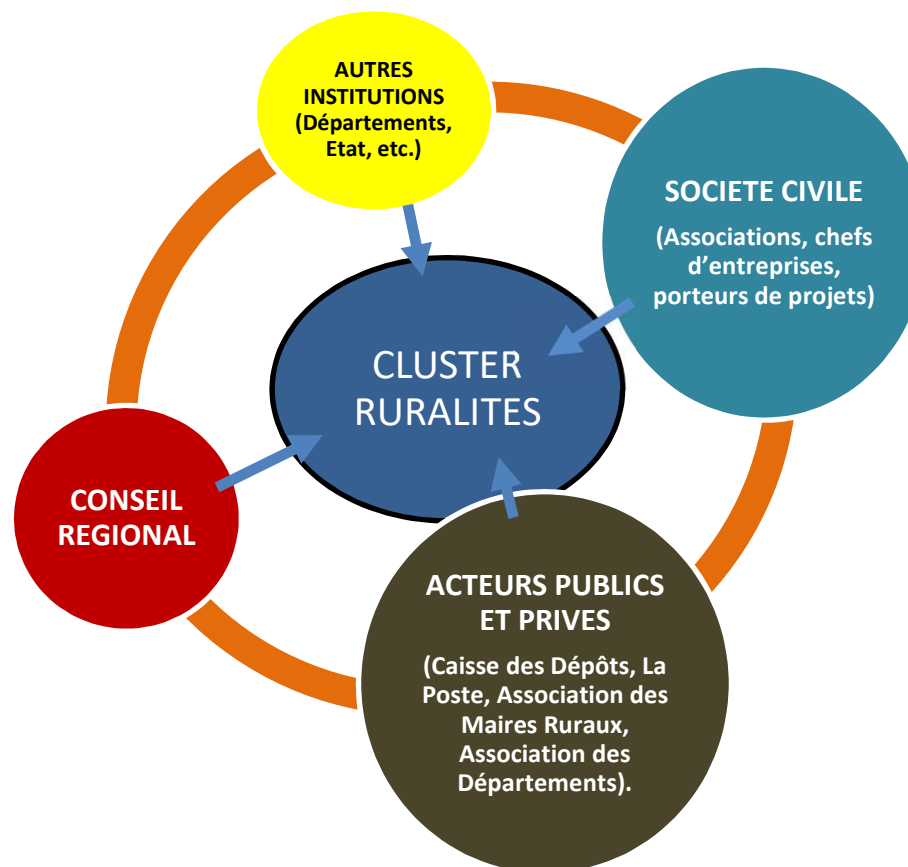
CLUSTER - Dispositif spécifique complémentaire à la politique contractuelle et aux politiques sectorielles régionales, pour favoriser l'émergence en ruralités de solutions nouvelles, la mise en réseau, la capitalisation et le soutien de démarches de projet au sein des petites communes (-3500h AAP)

FONCTIONS

CONCERTER

INNOVER

DIFFUSER

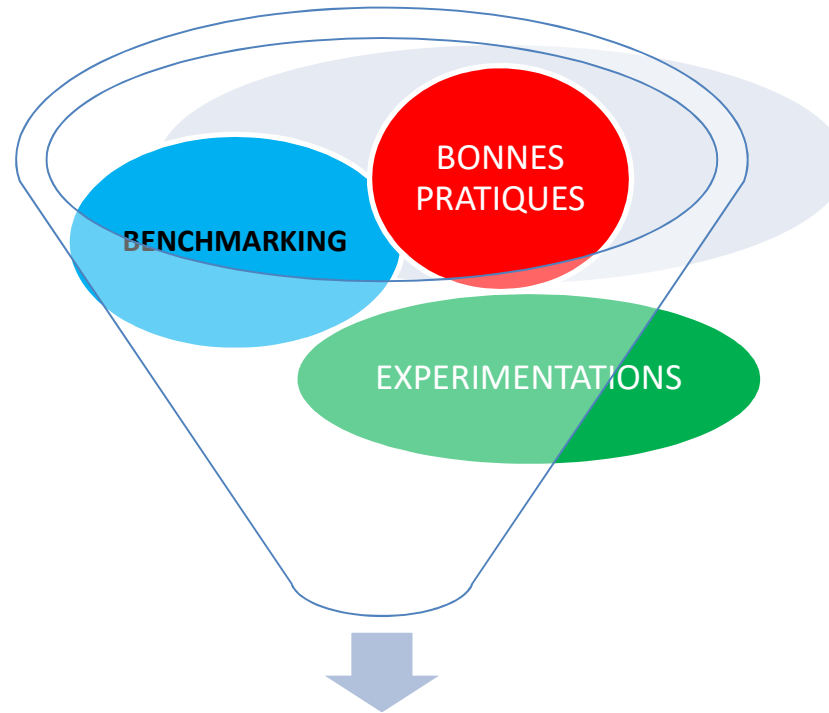


FONCTIONS

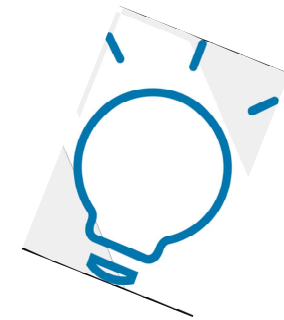
CONCERTER

INNOVER

DIFFUSER



Cluster Ruralités





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

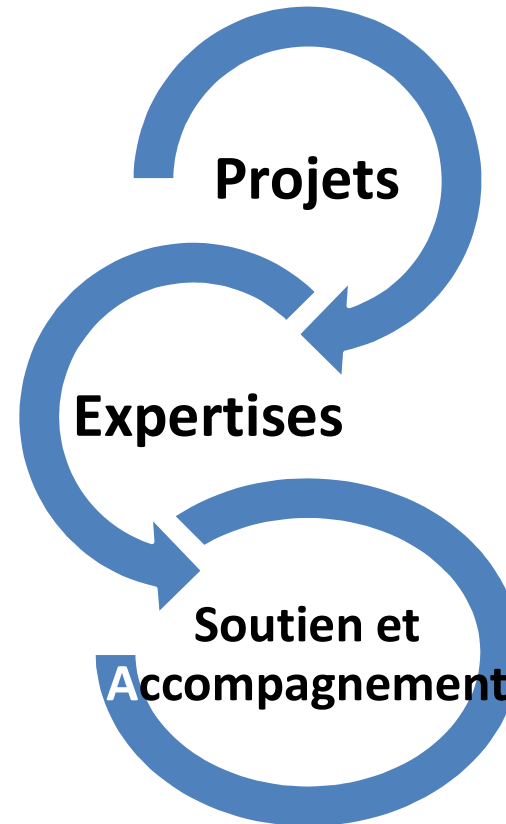
CLUSTER RURALITE- PRESENTATION

FONCTIONS

CONCERTER

INNOVER

DIFFUSER







**ACTIONS
EN COURS**

**ACCES AU
DROIT ET A LA
JUSTICE**

- Collaboration avec les cours d'appel, les TGI pour un accès facilité au droit pour tous.
- Action menée en 2019 et 2020,
- Collaboration Région / Ministère de la Justice.

**APPEL A
PROJETS
RURALITES**

6 M€ sur 3 ans
2019/2020/2021

Accompagner les projets en émergence.
Réservé aux communes de 3500 habitants maxi (hors Unité Urbaine)

Appel à projets 2019 clôturé le 7 juin 2019,
Second volet :
15 novembre/15 janvier 2020

**FORUM
EUROPEEN
DE LA
RURALITE**

Valoriser les « Ruralités »
Témoigner sur les expériences innovantes passées ou à venir.

23 Octobre 2019
Seconde édition
7 et 8 juillet 2020



APPEL A PROJETS RURALITES - Dotation Région 6M€ /3ans

AAP 2019 - Initié le 29 avril et clôturée le 7 juin 2019

**395 communes ont pris l'attache de la Mission ruralité
119 dossiers déposés.**

90 projets retenus par le Comité de pilotage du Cluster
(100 dossiers AE.+AP.)

Présentation à la CP du 18 novembre 2019

Montant prévisionnel des soutiens régionaux:

Investissement : 1,998 M€

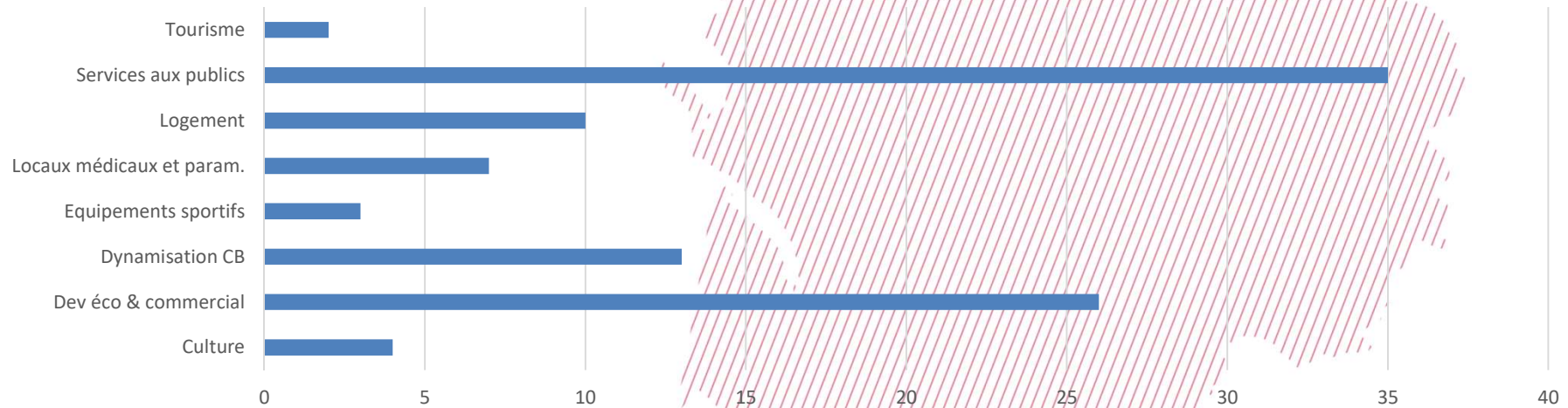
Fonctionnement : 0,394 M€

Total : 2,392 M€

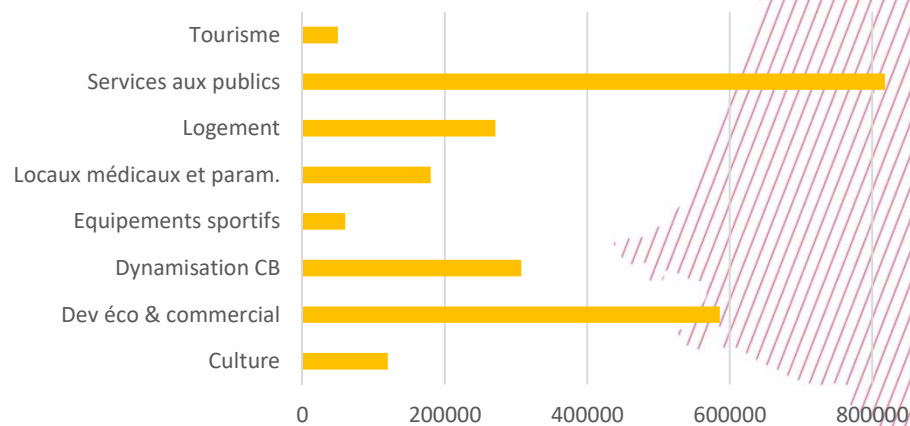
Reconduction 15 novembre 2019/ 15 janvier 2020



Nombre dossiers typologie



Somme Montant aide régionale par Typologie



83 % des financements concernent de l'investissement

Taux d'intervention moyen : **31,6 %**
Taux mini : 0,81% - maxi : 80,00%

54% des dossiers concerne villes – 1000 hab.

Quelques exemples de projets soutenus...

Dev éco/commerces :

Restaurant inter-générationnel – Navailles-Angos 228 hab. (64),
Conciergerie rurale – Saint-Sauvant 489 hab. (86),
Micro ferme maraichère – Commune de l’Ile d’Aix 236 hab. (17),
Réhabilitation d’un restaurant communal – Domezain-Berraute 516 hab. (64).

Services aux publics:

Création d’une MSAP avec point d’accès au droit – Chasseneuil sur Bonniere 3036 hab. (16),
Création d’une épicerie sociale et solidaire – Eymoutiers 2055 hab. (87),

Logement :

Transformation anciennes chambres hôtel en studios pour habitat transitoire (P.Agées, saisonnier) Saint Martin Château 145 hab. (23)



APPEL A PROJETS/collaboration Cluster - politique sectorielle agriculture

Structuration des circuits alimentaires locaux – projets alimentaires de territoire

- Cadre stratégique :
Feuille de route régionale « Agriculture, Alimentation et Territoire »
- Mobilisation des dispositifs d'accompagnement du Conseil Régional :
 - Politiques sectorielles (Agriculture - IAA, ESS - Vie associative, Formation – Emploi, Tourisme...) : développement filières, outils de transformation collectifs, espaces test, structures d'insertion par l'activité économique, valorisation terroirs / gastronomie, ...
 - Politique contractuelle territoriale (dispositifs complémentaires) : projets structurants dans les territoires, services de proximité en milieu rural, stratégies LEADER, ingénierie territoriale...
 - *Opérations d'investissement / fonctionnement (collectivités, associations, entreprises et acteurs économiques...)*
- Appel à projets « Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux » (Région / DRAAF)
 - 2018 : 29 projets soutenus / 1,2 M€ d'aides attribuées
 - 2019 : **20 projets soutenus / 900 000 € d'aides attribuées**



ACCES AU DROIT ET A LA JUSTICE
Dotation Région 0,3 M€ - MDJ 0,64 M€

Partenariat sur 2 ans destiné à appuyer la politique d'accès aux droits des territoires ruraux et peu denses.

Convention Région / Ministère de la Justice
Cours d'appel de Pau, Bordeaux, Poitiers, Limoges

Session 2019 – Modalités

- **Information des CDAD et associations concernées, transmission à la Région des dossiers par le Magistrat Délégué à la Politique Associative et à l'Accès au Droit des cours d'appel.**
- **Date limite de réception des dossiers : lundi 21 octobre 2019**
- **Date de présentation « Copil cluster ruralité » mercredi 4 décembre 2019**
- **Notification aux porteurs de projets à l'issue de la Commission permanente Mars 2020**



Forum européen des ruralités. La Souterraine (23) – 23 octobre 2019

10 h 00 – OUVERTURE DU FORUM

Agir pour innover et moderniser

Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Limites d'une intervention publique trop centralisée

Gilles SAVARY, ancien Député européen, ancien Député de la Gironde

Identifier ses potentiels pour imaginer l'avenir

Magali TALLANDIER, Economiste, Professeur des Universités

Une vision européenne de la ruralité

Istvàn Feher, université Szent Istvàn, Gödöllö, Hongrie, ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture et au développement rural de Hongrie

Réactions et témoignages

Géraldine Cauchy, Corinne Monmaneix, cheffes d'entreprises Claude Landos, Patrick Borie, Guy Clua, maires ruraux

12h45 : PAUSE DEJEUNER

Présentation de l'actualité du Cluster Ruralité de la Nouvelle-Aquitaine

Geneviève BARAT, Vice-Présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine

Daniel BARBE, Président du Cluster Ruralité

Les exemples vendéens et basques

Gilles SAVARY, ancien Député européen, ancien Député de la Gironde

Gérard PELTRE, Président de l'Association internationale Ruralité Environnement Développement

Exemples de maillage entre la jeunesse, l'écologie, le numérique...

Gérard-François DUMONT, Professeur à la Sorbonne

Le développement de l'agro-écologie

en présence d'un membre de la Direction générale de l'agriculture de la Commission Européenne

Jacques Loyau, conseiller agriculture au parlement européen

Hannes Lorenzen, ex administrateur agriculture du groupe des Verts au Parlement européen

Réactions et témoignages

Pascal Lerousseau, Président de la Chambre d'Agriculture de la Creuse

Thierry Dauphin, agriculteur



Prochaine rencontre:
7 et 8 juillet 2020





Calendrier prévisionnel

2020

- Réunions du Comité de pilotage : février, juin, septembre et novembre
- Conseils pléniérs : 14 avril et 26 novembre 2020.
- Forum européen de la ruralité : 7 et 8 juillet 2020